

## Infolettre mensuelle de votre conseil municipal — Septembre 2025

Il est possible de vous [abonner](#) aux différentes communications de la part de la Ville : infolettres du Conseil, Infra secteur Est, activités de loisirs et culture, procès-verbaux des séances, avis publics et ordres du jour. Tenez-vous au courant de ce qui vous intéresse, [abonnez-vous](#) !

L'infolettre de votre conseil municipal est la voix du Conseil vers les citoyens. Voici les faits saillants de la séance publique du 10 septembre 2025.

### Administration

#### Dépôt des états financiers 2024 :

Pour répondre aux exigences de la loi sur les Cités et villes, M. le maire Kevin Boyle a informé les citoyens des faits saillants des états financiers 2024.

*'Le Conseil est très fier d'avoir mis en place une saine gestion de nos budgets et on récolte les fruits de ce que l'on a fait depuis 3 ans avec un surplus de 1,3 M\$. Le surplus accumulé non-affecté actuel est de 1,6 M \$ (bas de laine).*

*Les grandes lignes du surplus de 1,3 M \$ en 2024 sont dues des entrées de fonds des nouveaux résidents avec un surplus en taxation de 150 672 \$, et les droits de mutations et permis de 209 531 \$. De plus nous avons des surplus en revenu de placements et intérêts de 124 377 \$.*

*Les dépenses ont été moindre que prévue compte tenu des délais de réalisation de certains projets (projet immobilier, infra est, boul. urbain) et la situation du marché d'emploi administratives.*

*L'audit externe pour 2024 a été réalisé par la firme comptable LLG CPA inc.*

*La Ville est dans une bonne situation financière pour continuer les projets d'envergure sans nuire à la taxation générale envieuse. Un rapport détaillé va suivre et sera communiqué à tous les citoyens dans les plus brefs délais.'*

Les dépenses mensuelles totalisent 171 418 \$. Les montants principaux sont :

- 126 343 \$ à la ville de Châteauguay pour la déserte policière d'août et septembre 2025
- 26 982 \$ à Ébénisterie Armoirex pour les travaux de rénovation de la cuisine

Le Conseil renouvelle le mandat de la firme LLG CPA Inc. pour la production de l'audit financier 2025.

Dans le but d'assurer une protection accrue des documents confidentiels et du parc informatique, le Conseil approuve l'achat de sept ordinateurs portables dédiés aux membres élus au coût de 10 626 \$.

Une série de politiques et de procédures seront rédigées et mises en œuvre pour se conformer aux exigences de la loi 25 en matière de protection des renseignements personnels.

La Ville prévoit le recours à une injonction pour faire enlever les blocs de béton, s'ils sont installés à nouveau sur le lot 5 142 782, causant une entrave à la circulation dans les rues du Parc-Woodland et du Parc-Gendron. (ou dans les rues des Parc-Woodland et Parc-Gendron).

### **Ressources humaines**

Un repositionnement dans la grille salariale conformément au titre de Responsable des loisirs et de la vie communautaire et coordonnatrice des communications de Mme Chloé Beaudoin-Lejour est fait.

### **Urbanisme**

Le règlement 2025-559 est adopté. Il vise des modifications au règlement de lotissement pour intégrer la notion de carrefours giratoires.

Le [second projet du règlement 2025-560](#) est adopté. Il vise des modifications au règlement de zonage en lien avec le Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) approuvé pour le développement résidentiel *DC2*.

Un avis de motion est donné et le projet de règlement 2025-563 est adopté. Il vise à créer une réserve financière pour la vidange des étangs aérés et la disposition des boues.

À la suite des recommandations du Comité consultatif en urbanisme (CCU), 6 demandes d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) sont acceptées (certaines sous conditions) et une est refusée.

Le Conseil désire obtenir des évaluations professionnelles de la valeur de certains terrains afin d'éventuellement corriger des situations lorsqu'il s'agit d'usage public.

### **Travaux publics**

Un avis de motion est présenté et le projet de règlement 2025-561 est adopté pour encadrer l'occupation des espaces propriétés de la ville. Il s'agit, principalement, de faire en sorte qu'un permis soit nécessaire pour occuper toute parcelle du domaine public (rue, trottoir, emprise, parc, etc.).

### **Sécurité publique**

Un avis de motion est donné et le projet de règlement 2025-562, est adopté. Il vise à se conformer à la loi sur la sécurité incendie.

## Loisirs et culture

### **Salon des arts les 15 et 16 novembre : artistes recherchés!**

Les 15 et 16 novembre, l'École de l'Archipel se transformera en véritable vitrine de la création locale lors du Salon des arts de Léry. Cet événement annuel est l'occasion rêvée pour les artistes et artisans de faire découvrir leur talent, échanger avec le public et rencontrer d'autres créateurs passionnés.

Intéressé(e) à participer en tant qu'exposant ? Inscrivez-vous par courriel d'ici le 17 octobre : [cblejour@lery.ca](mailto:cblejour@lery.ca).

### **NOUVEAU – Cours de danse persane et orientale**

Envie de voyager sans quitter la ville? Rejoignez notre cours et plongez dans l'élégance poétique de la danse persane ainsi que la vitalité expressive de la danse orientale; deux univers fascinants où traditions et modernité se rencontrent.

Les sessions auront lieu les samedis, du 11 octobre au 13 décembre. Inscrivez-vous via [Qidigo](#)

### **Découvrez, ou redécouvrez le tissage suédois!**

Cet automne, tentez une nouvelle expérience créative à Léry : le tissage suédois ! Aucun équipement requis, tout le matériel est fourni et chaque participant repart avec une pièce réalisée de A à Z.

Les séances débutent le 29 septembre, tous les lundis de 19h à 20h30 à l'hôtel de ville. Les inscriptions sont ouvertes sur [Qidigo](#).

## Information aux citoyens

### **M. le maire passe maintenant la parole aux conseillers.**

M. Réjean Labrie, conseiller du district 2, rappelle que l'adoption de la résolution 8.2 entraînera l'ouverture d'un registre public pour le projet *DC2*. Il invite les citoyens concernés à le signer afin de se faire entendre en vue d'un éventuel référendum sur le zonage.

M. François St-Cyr, conseiller du district 3, exprime ses préoccupations face au projet de 700 logements dans le secteur *DC2*. Selon lui, il manque encore plusieurs informations essentielles, notamment les études de circulation, la vision concernant le boulevard de Léry et la sortie de l'A-30. Il insiste qu'il n'est pas contre la densification, mais qu'elle doit être accompagnée d'une planification rigoureuse pour préserver la qualité de vie.

Il dresse également un bilan positif des activités estivales. Il remercie la population, les bénévoles et les artistes qui ont contribué bénévolement.

Enfin, il confirme que l'éclairage du terrain de baseball sera opérationnel dès la saison 2026.

Mme Liette Lamarre, conseillère du district 5, souligne que la Ville dispose d'outils pour encadrer les promoteurs et améliorer la qualité des projets. Elle cite notamment les bonifications obtenues au projet *DC2* : plus d'espaces verts, meilleure intégration au milieu naturel et collaboration accrue avec Héritage Saint-Bernard. Elle se dit favorable à la création d'un comité de citoyens dédié à ce projet, mais rappelle que ce comité devra considérer l'ensemble des réalités : attentes divergentes des résidents, contraintes municipales et règles administratives.

Mme Céline Présent, conseillère du district 6, appuie aussi la mise en place d'un comité de citoyens qu'elle voit comme une bonne façon de donner un droit de parole supplémentaire à la population. Elle souligne que les élus cherchent à prendre les meilleures décisions possibles pour l'avenir de Léry.

**M. le maire Kevin Boyle informe les citoyens sur les points suivants :**

Le projet *DC2* a beaucoup évolué depuis sa première mouture. Le pourcentage d'espaces verts protégés est passé de 10 % à 28 %, en plus de la conservation d'une partie de la zone agricole, ce qui représente environ 50 % de la superficie totale protégée. Il confirme que des études de circulation ont été faites et assure que le Conseil suit ce dossier de près.

Il informe aussi avoir rencontré notre députée provincial, Mme Marie-Belle Gendron au sujet de dossiers structurants tels que le boulevard urbain et le Boisé de Léry lesquels seront sous peu transmis au ministère des Transport et de la Mobilité durable (MTQ) ainsi qu'au ministère de l'Environnement respectivement.

**Samedis du maire**

Le maire invite les citoyens à le rencontrer lors du prochain Samedi du maire le 27 septembre de 13 h à 15 h, pour lui faire part de leurs préoccupations au sujet du fonctionnement de la ville ou pour discuter d'un problème ou d'un enjeu spécifique à leur propriété.

Prenez rendez-vous via [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca).

Pour toute information, les citoyens sont invités à communiquer avec Ville de Léry par téléphone au 450 692-6861, poste 280 ou par courriel à [info@lery.ca](mailto:info@lery.ca).

Vous êtes invités à visionner la [vidéo de la séance du Conseil](#) sur le site de la Ville.